

**Rencontre d'échange autour du repérage et de la prise en charge des enfants avec troubles
neurodéveloppementaux (TND)**

Compte-rendu de la rencontre du 21/09/2023

Animatrices de la rencontre

CANAL Fabienne	Psychologue, Référente projet TND sur TPA
LEFRANC Marie	Cheffe de projet CPTS Pays d'Arles

Personnes présentes

CHABAS Mélanie	Psychomotricienne	NOVES
CHATAIGNER Céline	Orthoptiste	NOVES
CHOTIN Christine	Orthophoniste	CHATEAURENARD
CROUZET-VIALADES Camille	Orthophoniste	
DENISOFF-MOLINA Jade	Psychologue	NOVES
ISEBE Aurélie	Orthophoniste	CHATEAURENARD
LUMEAU Charlotte	Psychomotricienne	CHATEAURENARD
RAYMOND Lucie	Orthophoniste	CHATEAURENARD
REVOIL Marie	Orthophoniste	NOVES
ROSSI Marie-Pierre	Psychologue	CHATEAURENARD

La problématique soulevée

Le repérage et la prise en charge en libéral des enfants souffrant de troubles du neurodéveloppement (TND)

L'objectif de la rencontre

Synthèse de la rencontre précédente

Fabienne Canal nous a explicité ce qu'il est attendu de ce groupe de travail à savoir identifier les difficultés rencontrées par les professionnels de santé libéraux sur les sujets du repérage et de la prise en soin en libéral de l'enfant concerné par les TND.

Voici une synthèse de la dernière rencontre :



3 grands thèmes de travail ont émergé de la rencontre précédente :

- 1- **Le thème identifié « FORMATIONS » renommé « APPORT DE CONNAISSANCES »**, la formation étant une des solutions qui peut être apportée à la problématique du manque de connaissance. Le risque étant de passer à côté d'une autre solution. L'accent est mis sur le manque de connaissances identifié alors : la complexité du lexique et des acteurs.
- 2- **Le thème du manque de « LISIBILITÉ DU PARCOURS »** : Qui fait quoi ? Comment orienter ? Vers qui ? Qui pose le diagnostic ? Quelles prises en charge ? Quelle coordination ? Quel financement de la prise en charge et/ou de la coordination.
- 3- **Le thème de « L'INTERCONNAISSANCE »** : s'informer, se rencontrer, échanger, coopérer

Objectif du jour : le premier pas vers l'action

L'objectif final de 2023 est de mettre en place une ou plusieurs actions dans les 3 domaines identifiés par le groupe. Ces actions devront à terme faciliter l'exercice des professionnels de santé **libéraux** lorsqu'ils se retrouvent confronter aux problématiques des Troubles Neurodéveloppementaux.

Pour parvenir à mettre en place des actions, il a été nécessaire de mieux identifier les besoins sur les 3 thèmes suggérés par le groupe.

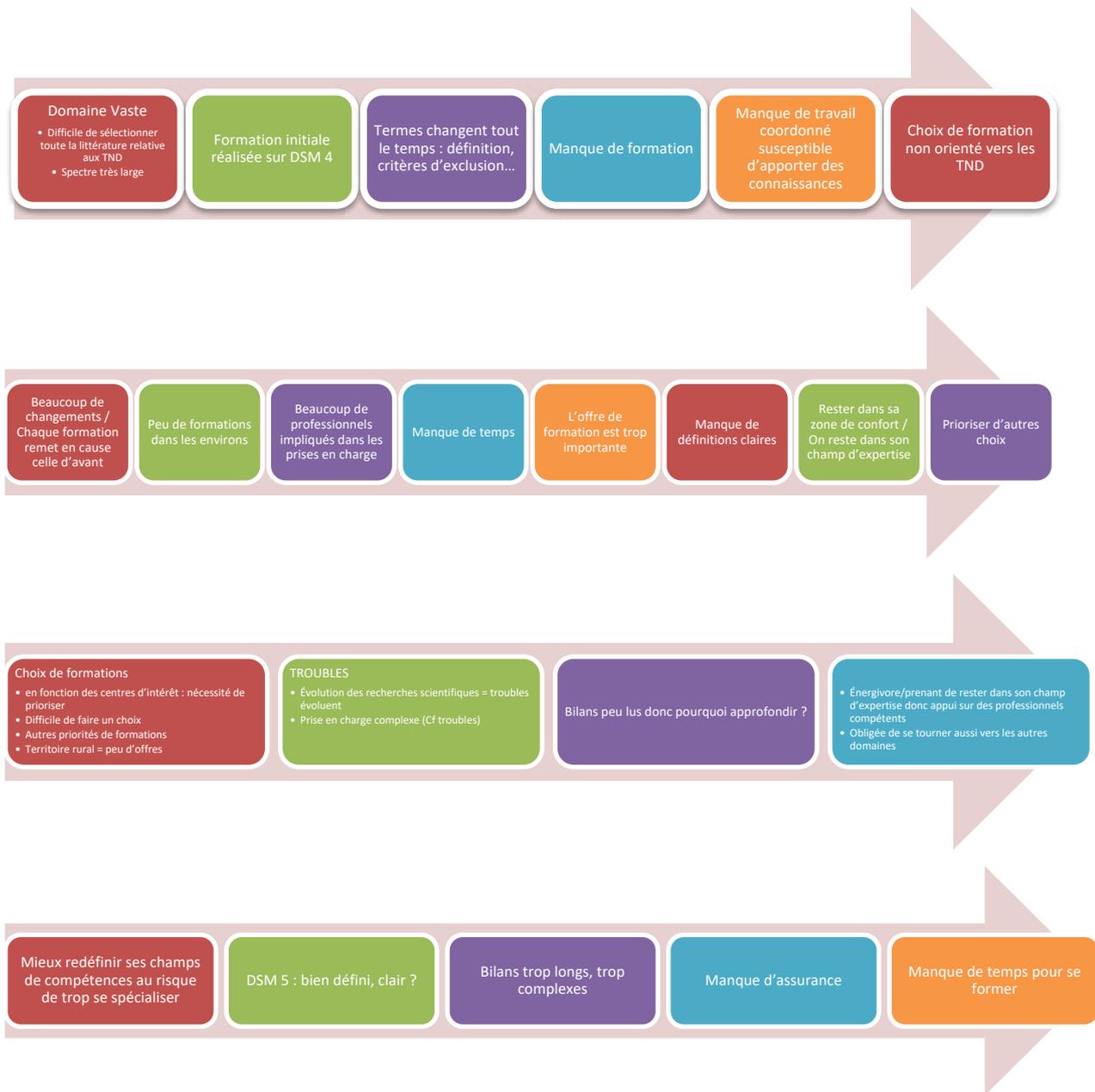
Aujourd'hui, les buts visés sont de définir une fiche action sur les besoins en matière d'apport de connaissances et de commencer à identifier les problèmes rencontrés lors du parcours en libéral de l'enfant.

Le thème de l'apport de connaissances

Identifier les causes racine du manque de connaissance

Afin d'identifier la nécessité d'apport de connaissances, nous avons utilisé la technique des « 5 Pourquoi ? »

- Le premier pourquoi, commun à tous : « Pourquoi est-ce que je manque de connaissance sur la prise en soin et le diagnostic des enfants avec ou suspectés de présenter un ou plusieurs TND ? »



Les pistes d'action

Prendre du temps et disposer d'informations claires **avec un accès rapide et facile** :

- Via un support type réseaux sociaux, site de la CPTS
- Via des tableaux/organigrammes faciles d'accès et simples à appréhender
- Via une formation courte sur le DSM5

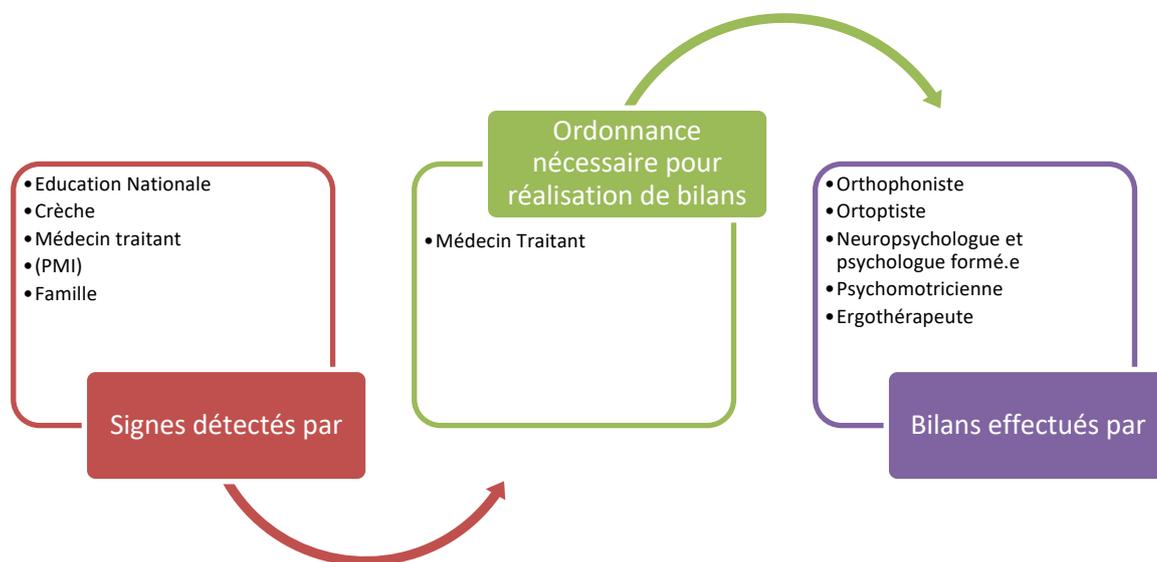
En résumé :

Pourquoi	S'informer
Pour Qui	Les professionnel.les de santé Les professionnel.les de l'enfance
Comment ?	- Outils à garder sur son bureau - Utilisation d'un média (réseaux sociaux, site internet) - Formation en présentiel de 3 à 7h (DSM 5)
Contenu	Diagnostic (qui pose le diagnostic) + qui fait quoi (orientation) + notion de complexité. Que font les établissements (tableau de compétences et de services)
Attentes	Poser de meilleurs diagnostics, mieux repérer

Le parcours

Afin de mieux identifier les points bloquants et construire ensuite des propositions, nous avons en groupe reconstitué le parcours en libéral pour les enfants pour lesquels un TND est suspecté.

Qui repère ? quels sont les problèmes à cette étape ?



Les problèmes identifiés dans cette phase :

Certains enfants n'ont pas de médecin traitant

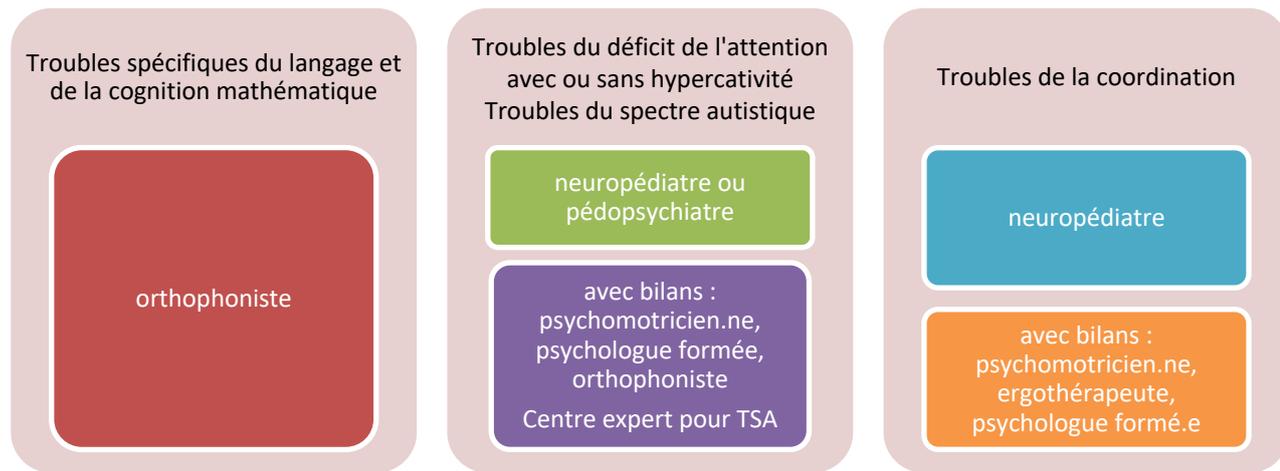
Manque de formation sur les TND des médecins généralistes

Problème d'orientation dès le départ par Éducation Nationale et crèche

Erreur ou formulation imprécise du motif sur les ordonnances (engendre des problèmes de rémunération du pro)

Implication financière des familles (reste à charge)

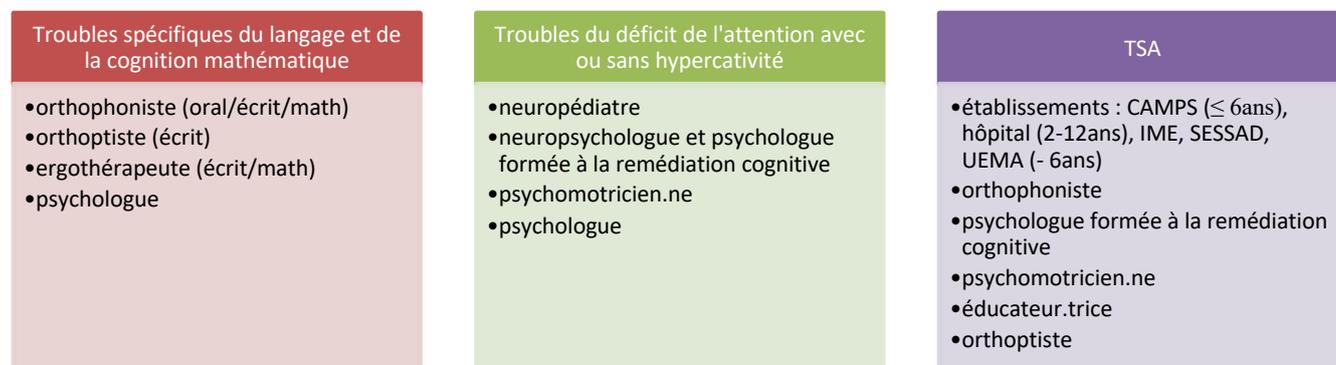
Qui réalise le diagnostic ? quelles sont les difficultés à cette étape ?



Les problèmes identifiés dans cette phase :

Une pénurie des professionnel.les formé.es : neuropédiatres, pédopsychiatre, orthophoniste, ergothérapeute
 Des temps d'attente très longs
 Un flou dans celui qui pose le diagnostic

La prise en charge, en soins



Les problèmes identifiés dans cette phase :

Pas de coordination entre les libéraux et les établissements
 Les libéraux ne sont pas conviés aux staffs des établissements/les établissements conviés sont souvent absents
 Les professionnel.les réalisant les bilans n'assurent pas toujours la prise en soin
 L'implication des familles, les freins financiers
 Méconnaissance de ce que chacun fait
 Communication interprofessionnelle quasi inexistante
 Il n'y a pas de partage d'informations
 Méconnaissance de ce qui est fait et par qui dans les établissements

Conclusion

Lors du prochain regroupement, nous poursuivrons le travail sur le parcours en :

- Reprenant les préconisations HAS sur le parcours d'enfant souffrant de TND
- Analysant les problèmes identifiés à chaque étape, en priorisant ceux sur lesquels nous pouvons et souhaitons apporter des solutions. Le but sera alors d'apporter une réponse à la question « comment les mettre en œuvre ? ».

Nous travaillerons enfin sur le troisième besoin, l'interconnaissance afin d'identifier les besoins et les réponses.

Planning des prochaines rencontres en 2023

Le jeudi 23 novembre 19H (Maison de santé de Noves)

- o Identification des actions à mettre en place pour pallier les problèmes inhérents au parcours
- o Le sujet de l'interconnaissance
- o Les actions envisagées pour 2024

Le jeudi 14 décembre 19H30 (restaurant la Meunerie à Arles)

- o Rencontre avec Agathe Bouillon, juriste au CIDFF sur le thème « L'impact de l'autorité parentale sur la prise en charge médicale de l'enfant ». Seront conviés à cette rencontre l'ensemble des adhérents de la CPTS du Pays d'Arles, inscriptions obligatoires 😊

En 2024, dates à définir ensemble (alterner les jours indisponibilité mardi et jeudi de Mme Robin)

- o Mise en place d'au moins une des trois actions